

Le 2 avril 2025

Madame Marie-Eve Fortin
Présidente de la commission d'enquête du Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul
et à Saint-Urbain
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Courriel : mathieu.giroux@bape.gouv.qc.ca

Objet : Projet éolien Des Neiges - Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain
Réponses à la sixième série de questions

Madame la Présidente,

En réponse à la sixième série de questions transmises à l'initiateur du projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix le 31 mars 2025, vous trouverez ci-après les réponses de l'initiateur.

En souhaitant le tout utile aux travaux de la Commission, veuillez agréer, Madame la présidente, l'expression de nos salutations distinguées.



Philippe Alary-Paquette
Responsable environnement et relations avec le milieu
Boralex

Réponses de l'initiateur à la sixième série de questions du BAPE en lien avec le projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix

1. Selon les informations fournies dans le cadre de l'audience publique, le montant des redevances estimées à 80 M\$ qui seraient versées à la communauté d'accueil serait réparti entre la MRC de Charlevoix ainsi que des communautés des Premières Nations, à savoir la Nation huronne-wendat de même que trois communautés de la Nation innue. Outre les communautés d'Essipit et de Mashteuiatsh, pourriez-vous nous indiquer quelle est la troisième communauté de la Nation innue concernée ?

Les discussions à ce sujet avec les Premières Nations innues ont été menées principalement avec les communautés d'Essipit et Mashteuiatsh. Toutefois, elles ont intégré la communauté de Pessamit dans ces discussions puisque les trois communautés revendiquent ensemble un Nitassinan commun, la Partie Sud-Ouest, sur lequel est localisé le projet.